

E. ERNAULT



LE MOT « DIEU »

EN BRETON



MACON
PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

1906



LE MOT *DIEU* EN BRETON

1. Le vieux celtique **deivos* dieu (cf. Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz* 1262, 1263 ; Stokes, *Urkelt. Sprachsch.* 144, 145) a dû devenir en v. brittonique **duiw*. On trouve en v. gallois *duiu* (cf. Loth, *Revue celtique*, XVII, 426). M. Loth, *Chrestomathie Bretonne* 127, propose, avec doute, de reconnaître la même forme dans le nom v. breton *Duiuuoret*, qui se laisse, en effet, décomposer en *duiu-uoret*, de **deivo-voretos* « qui a le secours d'un dieu, un secours divin ».

Ce mot n'étant attesté qu'une fois, *Cartulaire de Redon* 126 (an 854), on peut y soupçonner une erreur pour *Dumuuorèt* qui se lit p. 96, 151, et qui semble appuyé par *Dumuual*, *Dumuuallon*, *Dumuualart*. Mais M. Loth pense que le scribe avait sous les yeux *Dumnuual*, *Dumnual* ou *Dumnuual*, etc., à cause des variantes *Donuual*, *Donuuallon* (*Chrest.* 127, cf. 38, 171, 202). *Domuualart*, Cart. de R. 111, doit être aussi inexact.

2. *Donuuallon* est, dans d'autres chartes, *Donwallon*, *Donguallon*, *Donguallen* (*Chrest.* 202). Il y a, dans le Cart. de R., une variante *Dumnouuallon* (p. 74, ix^e siècle), dont le premier *o* forme un archaïsme inattendu. Il paraît avoir été protégé par l'accumulation des consonnes : cf. « villa *Dobrogen* », Cart. de R. 107, 108, dans deux



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2026



chartes du ix^e siècle, variante du nom *Dubrien*, qui se trouve dans le même texte que *Dumnouuallon*, de **dubrogenos* « fils de l'eau (divinisée) » (d'Arbois de Jubainville, *Rev. celt.* X, 168, 170; XIX, 231; voir aussi XXVI, 95).

Le v. celt. de Grande-Bretagne avait *Dubnovellaunos*, qu'on trouve aussi grécisé en *Δουνοελλαυνος*, et que M. d'Arbois de Jubainville traduit « profondément bon », « très bon » (*Les noms gaulois chez César et Hirtius*, 53); cf. *Urkeit. Spr.* 153, 276.

M. Macbain, dans son *Etymological dictionary of the gaelic language*, p. 125, regarde comme « un peu forcée » cette interprétation de *dubno-*, *dumno-*; il préfère y voir un nom signifiant « l'univers », par exemple dans *Dumnorix*, qui serait non plus « roi profond », « roi haut, élevé », « grand roi », mais « roi du monde ». Je crois que le sens adjectif « profond, élevé », ou adverbial « profondément, beaucoup », selon les cas, a bien plus de chances d'être exact. Il est conforme à l'étymologie, et à l'usage des deux rameaux des langues néo-celtiques; l'acception substantive, propre à la branche gaélique, y peut être une innovation relativement récente¹. La traduction « front du monde »

1. M. Stern, *Zeitschrift für celtische Philologie* V, 356, rapproche l'irl. *domhan* monde du grec *δόμος*, lat. *domus* maison, ce qui engagerait à séparer en v. celt. *dom-no-* « demeure, monde », de *dub-no-* « profond, vaste, grand ». L'auteur ajoute à *domhan* un gall. hypothétique **dwn*, qu'il infère peut-être de *annwfn*, *annwn* abîme, séjour le plus affreux (inhabitable ?); mais la dernière partie de ce nom est bien plutôt *dwfn*, avec *an-* privatif (sans fond), ou intensif (très profond); cf. Loth, *Ann. de Bret.* XI, 488, 489.

pour *Dubnotalos* (cité par M. Macbain, 125, 323) est bien moins naturelle que « front élevé », « grand front »; cf. *βαθυστερνος* « à la vaste poitrine », épithète pindarique d'un lion. On peut rapprocher de même *Δουμνέλειος* (grécisé pour **Dumnoclevios*) de l'homérique *Βαθυκλέης* et de l'adj. *βαθυκλέης* « à la gloire immense »; *Dagodubnos* « grand par la bonté », « profondément bon », de *βαθυπύγρος* profondément méchant, *βαθύπικρος* profondément amer; à *βαθύνοος* à l'esprit profond, répond le gall. *dyfnbwyll*, etc.

3. On peut aussi écarter *Dumuual* par la comparaison de *Donuual*, dans d'autres documents *Dungual*, *Donoal*, aujourd'hui *Denoual* (*Chrest.* 202); en gall. *Dyfnwal*, irlandais *Domnall*, *Dombnall*, gaélique d'Écosse id., d'où *Dombnall-dubh* « Domnall le noir », sobriquet du diable, et la forme anglicisée *Donald*; de **dumnovalos* où M. Macbain voit aussi « celui qui règne sur le monde » (p. 125, 358, 359), mais qui est plutôt, je crois, « grand chef »; le second terme se retrouve dans le v. celt. *Nerto-vali* (au génitif) = « chef fort », ce qui précise l'ancienne voyelle (regardée comme étant *e*, Fick, *Die griechischen Personennamen*, p. LXXX, xc, et laissée indéciise, *Chrest.* 171). Cf. Stokes, *Bezz. Beitr.*, XXIII, 54.

4. Mais si **Dumnuuoret*, qui suppose un v. celt. **dubnovoretos* « qui a un profond, un grand secours », est représenté plus tard par *Donoret* (en 1443, *Chrest.* 202), nous trouvons d'autre part des formes qui répondent bien à la composition de *Duiiu-uoret*. Ce sont : *Duoredi*, gén. latinisé, Cart. de R. 329 (en 1037), pour le *d*, cf. p. 327, dans la même charte, *Caradoc* = v. celt. de Grande-



Bretagne *Caratâcos* « aimable » ; *Duoret* Cart. de Quimperlé, *Dogoreth* Cart. de Quimper, xiv^e s. = **Do(e)-guoret*, cf. *Catguoret* Cart. de R. 221 à côté de *Cadoret* 351, auj. id., *Catuuoret* 4 = **catu-voretos* « secours au combat », grec Ἀλεξιμαχος, et la forme du breton moyen et moderne *goret* (je ne puis) qu'y faire, dans mon *Glossaire moyen-bret.*, 2^e éd. 279, 280 ; les explications proposées *Chrest.* 202, par la préposition *do* et par le gall. *Dogfael* sont, ce me semble, moins faciles à justifier.

Doe-, *Do-* se retrouvent dans *Doenerth* Cart. de Quimperlé, *Doenerd* en 1263, *Donerz* en 1311, Cart. de Quimper, *Chrest.* 202, nom encore vivant sous la forme vannetaise *Donerh* (cf. *Rev. celt.*, XXVI, 82), de **deivonertos*, « qui a la force d'un dieu », cf. le v. celt. *Esunertus* que M. d'Arbois de Jubainville traduit « celui qui a la force du dieu Esus » (*Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, 408) ; en grec Θεοκράτης, Ἀπολλοκράτης, Ἡροκράτης, Ἑρμοκράτης, Ἑρμοσθένης, etc.

Doe- paraît seul dans le nom de lieu *Doelann* en 1262, Cart. de Quimper, auj. *Doelan*, *Chrest.* 202, de **deivolandā* « terre consacrée à Dieu » ; et dans les composés de forme nouvelle *Guasdoe* xiv^e s., Cart. de Quimper, *Chrest.* 208, au xvi^e s. *Goasdoe*, v. gall. *Guasduiu*, voir *Gloss.* 428, = « serviteur de Dieu » ; *Ploexoe* en 1281, *Plozoe* en 1308, auj. *Plouay*, *Chrest.* 202, = « peuplade de Dieu ».

En somme, le v. bret. n'offre, comme indice de *duiu*, que la transcription unique *Duiuuuoret*, par un scribe

qui, d'après M. Loth, ne devait pas savoir le breton, et n'était pas toujours exact à compter les jambages (*Chrest.* 102, 127). Toutes les autres formes de ce mot dans l'ancienne onomastique armoricaine nous ramènent à **dui*, cf. gall. *Dwy* (*Rev. celt.* XVII, 426), cornique *duy*.

5. Il en est de même pour tous les autres documents du bret. moyen. Les textes portent *doe*, rarement *doue*, en une syllabe, quelquefois deux ; voir le *Dictionnaire étymologique* à la suite de mon édition du *Mystère de Sainte Barbe*, p. 275 ; *Gloss.* 191 ; *Rev. celt.* XVI, 169-172 ; XX, 393, 396. Les *Middle-Breton Hours* de M. Stokes montrent *doue* avec les deux valeurs, p. 11, dans les vers *Gourchemen Doue hac an ilis* et *Enor doue da guir autrou*.

Pol de Courcy, *De Rennes à Brest et à Saint-Malo*, 1864, p. 264, dit à propos d'une figure emblématique de la Trinité, qui se trouve dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon : « Cette peinture du xvi^e siècle est environnée d'un cartouche sur lequel on lit, en caractères gothiques : *Ma Douez* (mon dieu). » Cf. *Revue Bretonne*, I, Brest 1843, p. 176, 272, et dans la collection des Guides-Joanne, *Bretagne*, 1867, p. 445. Cette variante de *Doue* vient de l'imitation de finales où *ez* (plus ancien) alterne avec *e* ; cf. *Rev. celt.*, V, 124, 125, 127 ; VI, 389 ; VII, 310 ; XIV, 308 ; XV, 152, 153, etc. Il est fort possible qu'elle soit ici purement graphique.

6. La dérivation ne présente en moyen breton aucune trace de consonnes après l'*e* : *doeou*, *doueou* dieux, *does*, *douees* déesse, *doeel* divin, *doelel* déité (et *does*, *doel*, *doelel*, *douelex*, *Gloss.* 191, par simplification graphique, cf.

Rev. celt., XX, 393), bien que Le Gonidec écrive en breton moderne *douëlez* f., qu'il donne comme peu usité. D. Le Pelletier cite, de Davies, la transcription *Dōelegg* et ajoute : « (perdu) ». La traduction anglaise du P. Maunoir dans l'*Archæologia Britannica* de Lhuyd, Oxford 1707, porte, p. 201, *Doeledh*. Ces deux formes indiquent une prononciation fautive : la consonne finale était *z* dur (*th* du gall. *duwio* laeth id.), comme dans *madelaez*, *madelez* bonté, van. *madele(a)h*, etc.

7. Le P. Grégoire de Rostrenen donne comme anciens *Doë* et *Goë* dieu ; *doëll*, *doëas* divin ; *doëëlez* divinité ; *doëas*, *doëll* devin, celui qui devine, *doëëls* pl. *ed* devine, devineresse. Tout cela est très sujet à caution.

L'*ë* de *Doë*, *doëll*, *doëëlez* est moins ancien que *e* ; il est fort possible que Grég. ait ajouté le tréma par la simple raison qu'il l'employait dans son orthographe.

Je crois qu'il a attribué le sens de « devin » à *doëll* par suite d'une autre suggestion, celle de la langue française, où ce mot est un doublet de « divin » ; et qu'il a forgé de même *doëëls* d'après « devine ».

Je soupçonne *doëas* de provenir d'une mauvaise lecture de *doëus*, mot qui aura été lui-même noté machinalement d'abord comme un suppléant possible de l'adjectif *doëll*, dont la terminaison n'est pas commune. Celle de *doëas* est, d'ailleurs, parfaitement inconnue, dans les adj. et les noms comme « divin », « devin ».

Des dérivés de *doue* dans la langue moderne, *doueüs* paraît être le seul populaire, au moins de fait ; on l'emploie pour « religieux, dévot. *Doëist*, pl. *ed* déiste, que donne Grég., a dû être calqué par lui sur le français ;

douëa défier, par H. de La Villemarqué sur le gall. *duwio* qu'il cite (en transcrivant *duwio*, dict. fr.-bret. de Le Gon.) ; *douelek* divin, *Parrosian* 1874, p. 625, a été fait par J. M. Lejean d'après le *douëlez* de Gon., cf. les dérivations encore plus artificielles *rouelek* royal, *ibid.*, 628 ; *Douëleach* « apothéose », Combeau *ms*, XII, 20.

Pel. cite *deol* pieux, d'après Davies, en ajoutant encore : « (perdu) ». Roussel *ms* porte seulement « *deot*. pieux. v : *devot* », altération suggérée dans l'esprit de l'auteur par une association de ce *deol* avec son synonyme *devot* ; cf. le *Lexique étymologique* de M. Henry, où *dèol* est expliqué : « Emprunt français altéré *dévot* ». Le Gon. indique *dèol* pieux, comme un emprunt français possible ; il dit ne le connaître que par le « dictionnaire du P. Maunoir » et Davies. Or ce mot n'est pas chez Maunoir, mais dans sa traduction anglaise (Lhuyd 200), où on lit : « *Deol*, Godly. Quill. ». Cette abréviation désigne Quillévére, qui a publié l'édition *c* du *Catholicon*, cf. mes *Études d'étymologie bretonne*, 48 (n° XIX). Les additions dont Williams a enrichi son auteur sont généralement suivies de « Quill. » ou « Ql. » (ce n'est pas le cas pour « *Teneuder*, Slenderness », signalé *Gloss. XVIII*, comme un intrus gallois, ni de « *Eontr braudr tdd*, An Uncle by the father », où *braudr* est également gallois, pour *breuzr* frère). Ces articles, dont fait partie « *Doeledh*, The Godhead. Quill. », ont fréquemment une physionomie galloise très marquée. Leur source immédiate n'est pas le *Catholicon*, mais Davies, qui s'est servi du *Catholicon* (cf. V. Tournier, *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, t. I, fasc. 5, note 3), et qui a souvent déformé ces mots du breton moyen

en les accommodant à son gallois. Williams les lui a repris avec quelques nouveaux changements : il met *edh* pour *edd* dans *doledh*, comme dans *ffoledh* folie, *gadaledh* luxure, etc. Ainsi *deol* n'a pas d'autre garant réel que cet auteur gallois, qui a dû transcrire *doel* divin, avec la préoccupation du gall. *duwiol* « divin » et « pieux ». Le Gon. a saisi cette expression, parce qu'elle comblait une grave lacune de son vocabulaire religieux ; son second dictionnaire porte « *déol* pour *douéol* » et le dérivé *déoliez* f. dévotion. *Deol* et *deoliez* figurent parmi les mots « qui ne sont pas tous connus des jeunes gens », *Kanaouennou santel*, 1842, p. II ; on lit *deol*, entre autres, *Barzounegou* 125. Les efforts des puristes en sa faveur ont échoué, bien que je l'aie entendu de la bouche d'une vieille femme illettrée de Plouezec, cf. *Rev. celt.* IV, 150 ; VII, 314, 315. H. de La Villemarqué a comparé *deol* au gall. *duwiol* qu'il transcrit *douiol*, en y cherchant un composé de *doue* avec *holl* tout ; ce qui a amené M. du Rusquec à rendre « dévot » en breton par *douiol* ! Son second dictionnaire donne seulement *déol* et *déoliez*. Troude avait déclaré *deol*, *deoliez* « vieux et hors d'usage ». Leur point de départ est, comme on l'a vu, un des nombreux « cambrianismes » commis en breton par un lexicographe cambrien dont l'œuvre a paru à Londres en 1632.

8. Quant à *Goé*, c'est le résultat d'une étymologie celtomanesque du français *par-goi*, que Grég. traduit en bret. *par-goay*. Il ne donne pas expressément cette étymologie ; mais Bullet n'a pas eu la même discrétion, et explique, dans ce juron, « *Goay* pour *Goé*, Dieu ».

Milina a noté sur un exemplaire du dictionnaire de Toude le bret. *chantre goae* ! parbleu ! Cf. *morgoaë* ! *Sarmoun* ... *var ar maro a Vikeal Morin*, Morlaix chez Guilmer, 18 ; *iadorgoaë* ! 16. On trouve la même finale dans le v. franç. « *je regny goy* », voir Chevaldin, *Les jargons de la Farce de Pathelin*, Paris, 1903, p. 180 ; cf. *parguè*, *parguenne*, *parguienne* « jurements patois de l'ancienne comédie, pour *pardieu* » Littré ; marseillais *parguiéu* Mistral, etc.

On peut juger du crédit que mérite le P. Grégoire en fait de breton ancien, par la critique qui est faite de sa méthode, *Gloss.* XI-XXIV. En voici un exemple qui ne nous écartera pas de notre sujet. Au mot *athée*, après quatre traductions bretonnes qui ne sont que des définitions, et dont la dernière est en vannetais, il ajoute : *athéad* pl. *atheidy*, *athéis*. D'après la place de ce mot, il a probablement voulu le donner comme du breton usité autrefois, *alias*, selon son expression ordinaire (qu'il abrège en *äls*, et omet quelquefois). Au mot suivant, *athéisme*, il emploie ces pluriels *atheidy*, *athéis*, et le mot abstrait *athéym*. Ce sont là, évidemment, des adaptations du français, et il est très possible qu'elles aient pour auteur le P. Grégoire lui-même. Celui-ci nous renvoie d'« athéisme » à « terre », où il explique gravement que *at*, vieux nom breton de la terre, a donné, entre autres dérivés, « *at-ead*, p. *at-eidy*, athée ». Bullet n'a pas osé reproduire cette énormité ; il n'en enregistre pas moins le fantastique *at* terre, en l'attribuant au gallois !

9. Quelques autres composés du grec *θεός* ont passé du français au breton. Ce sont d'abord :

moy. ^{br.} *theolet*, *theoudolet* « g. idem, cest ung libure, l. theodolus », *Catholicon* ;

moy. ^{br.} *theologi*, *theology* (en 3 syllabes) théologie, moderne *teology* (féminin : avec l'article *an deology*) Gr., *téoloji* f. Le Gonidec, *théoloji* f. (et pourtant avec l'art. *ann téoloji*) du Rusquec, *Dict. franç.-bret.* ; *téoloji* f. dict. bret.-fr. ; van. *toloji* f. pl. *eu*, Dictionnaire de Monsieur l'A***, par Cillart ; lui aussi écrit sans mutation *enn Tologi*, de même Châlons *ms*, en *Thologi*, s. v. *somme*, c'est un effet de l'influence française ;

moy. bret. *theologien*, *theoulogien* théologien, mod. *teologyan* pl. *ed* Gr., *téolojian* du R., van. *tologin* pl. *ett* l'A., *theologien* pl. *theologiennet*, Dict. vannetais-franç. *ms*. de P. de Châlons ; on lit au vers 1088 de S^{te} Nonne *theologian* en 4 syllabes avec rime interne en *i* à l'avant-dernière, ce qui est exact, ainsi que la finale, mais le sens apparent « théologique, adj. » n'est pas sûr, le passage étant transposé et incomplet, voir *Rev. celt.* VIII, 421-423 ;

moy. ^{br.} *theological* adj. théologal, mod. *teologal* Gr., *téologal* Le Gon., du R., van. *tologal* l'A., *thologal* *Guerzenneu*... *Guillome* 49, *theologale*, *Science er Salvediguesah*, Vannes 1821, p. 10-12, *theological* *Instructioneu* 1848, p. 13 ; van. *tologal* m. pl. *ett*, un théologal l'A. ;

mod. *teologan* pl. *teologaned*, « par abregé le Peuple dit : *Tologan* », théologal, chanoine et docteur qui doit prêcher, et enseigner la théologie à ceux du Chapitre ; *teologanaich*, *tologanaich* m. théologale, prébende d'une église cathédrale Gr. ;

moy. ^{br.} *Teophany* (3 syl.), *Thephany*, *Tephany* et

Teffany (S^{te} Nonne) ; *Teffan*, « l. Thephania » (Cathol.), Théophanie, nom de femme.

Pour les divers traitements de *eo*, cf. le latin *Deo gratias*, avec le premier mot en 1 syll. *Nouvelou*, 56 (*Rev. celt.*, X, 19) ; moy. ^{br.} *eo*, *eu*, *e* il est ; *eaustic*, *eustic*, *estic* rossignol, *an Estour*, *an Ostour*, auj. *Le Nestour* « le moissonneur », mod. *eaug*, *eog*, *og*, roui, amolli *Gloss.* 200, 201 ; voir aussi *Rev. celt.*, XV, 342, 343, 357 ; XVI, 218-220.

10. D'autres noms propres plus récemment attestés sont : *Téodor*, *Diador* Théodore, H. de la Villemarqué, Appendice au dict. franç.-bret. de Le Gonidec, *Theodor*, *Buez ar sænt*, Saint-Brieuc, 1841, etc. ; *Theodos* Théodose *ibid.*, *Theodoos*, *Theodos*, *Buez ar zent* Brest 1861, p. 42-44 (*oo* marque *o* long, cf. *Syrii* 42, *Asii*, *Arabii* 43, etc.), *Theodoz*, *B. ar z.* par les abbés Morvan et Nicolas, Quimper, 1894, p. 28-30 ; *Téofiluz* Théophile H. de la Vill., *Téofil* traduction de la Bible par Le Gonidec (saint Luc, 1, 3), *Theophil*, *Testamant neve*, Guingamp 1853, *Theofil*, *Test. nevez*, Brest 1851, en haut Tréguier *Teofil*, familièrement *Teo* ; *Timoteuz* Timothée, *Parrosian*, Rennes 1874, p. 647, *Timotee* *Buez ar s.* 1841, *Timothee* *B. ar z.* 1861 et 1894, van. *Timothé*, *Buhé er sænt*, Vannes 1839 ; *Officeu*, Vannes 1870, p. 628 ; *Dositee* Dosithée, *B. ar s.* 1841, 1861, van. *Dosithé*, *Buhé* ; *Dorotéa*, *Téa*, Dorothée, H. de la Vill. ; *Dorotee*, *Buez ar s.* 1841, 1861.

11. En breton moderne, la forme *doue* (par *e* fermé) en 2 syllabes (la première accentuée) domine, sauf en vannetais, cf. *Revue morbihannaise*, mars 1905, p. 90,

etc. On dit à Sarzeau *Dui*, *Doui*; ydr en eutru *Dui* ou *Doui* (la poule du Seigneur Dieu), la bête à bon Dieu, *Rev. Celt.*, III, 59; dans la presqu'île du Croisic *Doube*, *Rev. Celt.* III, 231; XI, 191; à Quiberon *dui*, en bas van. *doé* (Loth, *Rev. celt.* XVI, 325); en haut van, *dué*, *dui*, à Pontivy et aux environs *Duë*, *Duëu*, à l'Île-aux-Moines *Dui*, *Duiù*; en haut cornouaillais *Douë* (e du franç. le), *Dou* Loth, *Zeitschrift für celtische Philologie*, I, 47; *Ann. de Bret.* XI, 486. Le P. Grég. écrit *Douë*, *Doë*, van. *Douë*, *Doë*, *Duë*; Dom Le Pelletier *Doüe*, *Doube*, *Douwe*; Roussel *ms*, Troude, etc., *Doue*; Le Gon., l'A., etc. *Doué*.

M. Loth dit que les formes *Duë* et *Duëu*, *Dui* et *Duiù* existent concurremment, et les regarde comme des doublets syntactiques, les plus complètes ayant gardé le *w* du v. celt. *deivo-*, v. gall. *duiu*.

12. On peut objecter l'absence de la forme antérieure **doeu* en moy. bret.; nous avons vu que le v. bret. *duiu* même n'est point assuré. Mais les exemples du mot n'abondent pas à l'époque la plus ancienne; quant au moy. bret., les textes qui le représentent appartiennent presque exclusivement à d'autres dialectes que le vannetais.

Au point de vue phonétique, un doublet bret. **duiu*, **dui* n'a rien d'improbable. Un cas voisin est la descendance du lat. *plēbe*, qui a donné en bret. **ploeb*, *eru-blob-ion* plébéiens du sillon, de la glèbe, **pluiv* écrit *pluiu-*, *plueu-*, *ploeu-*, *plui-*, *ploe-*, *plu-*, *ploe-*, *plou-*, *pleu-*, *plu-*, *ploe-*, *plouë* peuplade, campagne, pays *Rev. celt.*, VII, 314; XII, 215; *Chrest.* 157, 225, 226; *Gloss.* 498; malheureu-

sement le mot n'existe pas en vannetais comme nom commun. Un exemple plus frappant est celui de **gleivo-*, v. celt. de Grande-Bretagne *Glēvum*, v. irlandais *glé* brillant, clair, v. gall. *gloiu*, *auj. gloyw* brillant, limpide, v. bret. *Glueu*, *Uuetengloeu*, *Wetengloui* (lire sans doute *-gloiu*), *gloiatou* brillants, vannetais *gloëu*, *gloëu*, *gleau*, *gloëu* qui n'est pas épais, clair, clairsemé; rare, *gloëuik* assez rare, voir *Rev. celt.*, VII, 314; XVIII, 94; *Gloss.* 261; *Notes d'étymologie bretonne* 169 (n° 81, § 3); *Chrest.* 133. Dans les autres dialectes, cette famille n'est représentée que par *gloëvenn* ampoule Gr. (van. *gloëuen* id., *gloëuennin* enfler, boursoufler); d'après *gloiatou*, on attendrait **gloe* en breton moyen; il est certain qu'à cette époque le vannetais disait **gloeu*. Il ne présente pas actuellement **gloë* en regard de *Doë*; la simplification des sons vocaliques accumulés s'est faite partiellement d'une autre façon dans *gleau*, *gloëu*, où la syllabe s'était compliquée encore par l'intrusion d'un *a* (cf. *Gloss.* 441).

13. Je ne connais pas de variante à « *c'hoao* adj. serein, pur, clair, net, sans nuage, en parlant du temps » Milin *ms*, mot léonais qui doit répondre au gall. *hoyw* « cultus, concinnus, elegans » Davies, aujourd'hui *hoyw*, *hoew* alerte, vif, joyeux, irl. *seimh* doux, délicat, modeste, calme, tranquille, gaél. *seimh* doux, tranquille, v. irl. *seim* mince, maigre, cf. J. Rhys, *Celtae and Galli*, 29.

14. La réduction de **duiw* à **dui* ayant eu lieu anciennement dans tous les dialectes, ne pourrait-on pas aussi expliquer les variantes sous-dialectales *Duëu*, *Duiù*

par l'addition d'un *w* faite à une forme antérieurement généralisée, *Doe* ?

Parmi les finales anciennes en *ew*, comme moy. br. *oleau*, *oleo* huile sainte, mod. *oleo*, van. *olèu*, *oleau* du lat. *oleum* (cf. *Rev. celt.*, XVII, 425), *yuzeau* juif, mod. *yuzeo*, van. *uzeù*, *uzeau* de *judæus*, il y en a qui laissent quelquefois tomber le *w* : bret. moy. *Mazeu* et *Maze* Mathieu, mod. *Mazev*, *Mazéo*, *Maze*, van. *Mabeu*, *Mahe*, etc. *Gloss.* 398, du lat. *Matthæus*; *Querneau* Cornouaille, mod. *Kernéau*, *Kernè*, van. *Kernëu* Gr., cf. *Rev. celt.*, XV, 352; XVI, 223; XXVI, 67; *bleu*, *bleau* cheveux, haut trécorois *blev*, *blé*; *kneau*, *cnev* toison, h. tréc. *kré*, *krèv* chevelure, *Notes d'étymologie*, 135 (n° 73, § 6); *mezu* ivre, h. Léon *mézo*, bas Léon *mézeu*, cornouaillais *mézv*, *méo*, *mév*, van. *méev*, *mëü*, *méau* Gr., h. tréc. *mev*, *mé*; *anneffn*, *anneff* enclume, mod. *anneo*, *anne*, van. *anneu*, *ané*, *Gloss.* 29, 30, etc.; cf. aussi en bret. moderne *chanteleo* « chanteureau » Maun., *chantele*, *chanteleo*, *chantelo* chœur d'une église; le lieu du chant, le chœur, *chantele*, *chantelo* chanteau, *chantelo an avyel* jubé, Grég., *chañtelo*, *chañtele* m. jubé, *chañtele* m. chœur d'une église, Troude, *dict. fr.-bret.*, *chañtele* jubé d'église, chœur d'église, *dict. bret.-fr.*; Milin *ms* corrige cette définition en « jubé, espèce de tribune en galerie dans une église »; du fr. local *chantereau* donné par le F. Maunoir, = v. franç. *chanterel*, livre pour chanter la messe, *chantereau* (Fabrique de Tréguier, xv^e siècle) God., languedocien *cantarèu*, *cantarèl* adj. qui aime à chanter; s. m. appeau; « petit tas de pierres empilées dans un champ, ainsi nommé parce qu'il sert de perchoir aux oiseaux », Mistral. Cf. *Revue celt.*, VII, 310.

Cela pouvait servir de point de départ à des changements analogiques de *-e* en *-ew*.

15. Y en a-t-il un exemple dans le moy. br. *Andre* et *Andreu*, *Andreff*, *Andrè*, mod. *Andre*, *Andreo*, *Andrev* Gr., van. *André*, *Andrèu*, *Andrèñu*, *Endras*, lat. *Andreas*? On ne saurait l'affirmer, en présence des formes du Midi *Andrieu*, *Andréu* (Mistral), et de l'anglais *Andrew*.

M. Orain dit, *Folk-lore de l'Ille-et-Vilaine. De la vie à la mort*, Paris, 1897, p. 22, 23 : « Une antique chapelle, du nom de Saint-Germain-des-Prés, est située à une petite distance du bourg de Lohéac. De nombreux pèlerins s'y rendent le 22 septembre, pour demander à saint André, un saint de cette chapelle, la guérison du *Dré*, c'est-à-dire de l'oppression ou de l'asthme qui frappe les enfants aussi bien que les grandes personnes »; il ajoute en note : « *Dré* est sans doute l'abréviation d'*André*. » Je crois plutôt que c'est un emprunt au breton *dreo* coqueluche (*Gloss.* 196) qui, comme on vient de le voir, a pu se simplifier en **dre*.

16. Un cas qui semble plus assuré est le nom de la poulie : bret. moy. *pole*, *pouly* (*Catholicon a* et *b*, en deux articles; *poele* C *b*, dans le renvoi de *pouly* à *pole*), *poulli*, C *ms*, mod. *pole*, *poleo* P. Maunoir, *pole* Gr., *pouléo* avec les exemples : *pouléo vraz* grande poulie, *pouléo bian* petite poulie, *pouléo kaliorn* poulie de caliorne, *pouléo simpl* poulie simple, *pouléo doupl* poulie double, *pouléo guindeureusse* poulie de guinderesse, *pouléo kapoun* poulie de capon, *kanol ar pouléo* canal de poulie, et le dérivé *pouléver* poulieur, Jal, *Glossaire nautique*, 1848; *polé* f. Le Gon., H de la Vill.; m. du R., *pole* m. Troude;

van. *polé* m. Châl. *ms.*, en Tréguier *pole*, en Goello *poule* (abbé Biler).

Le *Dictionnaire de Trévoux* (1704) ayant voulu tirer le mot franç. de « *pole*, ou *poleo*, qui en langue celtique, ou bas-breton, signifie poulie », G. Paris remarque, *Romania* 1898, p. 486 : « *Pole* se trouve en effet dans le *Catholicon*... et subsiste encore en breton (*poleo* paraît être une simple faute); mais il est clair que c'est un emprunt au français, et sans doute à l'ancienne forme *polee* ». La forme *poleo*, attestée par le P. Maunoir en même temps que *pole*, se trouve confirmée par la variante *pouléo* que donne Jal, d'après un marin breton dont le témoignage n'est pas suspect, cf. mes *Notes d'étymologie bretonne*, n° 126. *Pole* s'explique bien par *polée*, cf. bret. moy. et mod. *gale* galère, v. fr. *galée*. *Pouly*, *poulli* reproduit la forme plus récente *poulie*. Une variante française *puelie*, citée par le regretté maître romaniste, p. 485, rappelle *poele*, mais les conditions où cette dernière forme se présente en rendent l'exactitude douteuse.

A propos de l'étymologie de Diez, d'après le franç. *poulain*, pris au sens d' « appareil servant à transporter des fardeaux, et spécialement à descendre des tonneaux dans la cave » discutée et rejetée dans l'article cité, p. 487, on peut remarquer que le même rapprochement d'idées se montre en van., où l'A. donne encore *polé* m. dans l'acception de « poulain, traîneau, chariot de moulin » et en trec., où M. Vallée me signale *pouli* pl. o sorte d'échelle pour descendre du cidre en cave. J'ai entendu dans le trecorois de Kérfort le mot *poulichen* f. machine

servant à loger du cidre ; du fr. *pouliche*, féminin de *poulain*.

L'anglais *pulley*, rapporté aussi à *polee*, présente dans Chaucer une variante inattendue *polyve*, rimant à *dryve*, qui a inspiré à G. Paris, p. 489, cette hypothèse : « y aurait-il eu en français une forme *polieve*, formée par étymologie populaire (cf. les var. prov. *pouliejo* et *poulijo*) ? » Ceci nous rapprocherait de *poleo*, qui peut provenir de **polev*. Il y a aussi, du côté du breton, un terme plus exclusivement nautique que *pole*, et qui a pu contribuer à le changer en **polev*, *poleo*. C'est *pouleva*, *poulevat*, *ponléi*, etc., godiller. Aux formes de ce mot étudiées *Notes d'étym.* n° 77, il faut ajouter : *pollenva*, *pollevia* louvoyer, godiller, du Rusq.; *polea* godiller (à Lannion), et *pouleal* id. (abbé Biler); ces dernières, inversement, influencées par *pole*, *poule* poulie.

Ceci est donc encore différent du cas de *Duèù*, *Duiù*, qui est, d'ailleurs, d'un autre dialecte.

17. Le van. nous présente « *gouë* ou *guif* » sauvage Châl., « *gouïf*, ou *gouë* » id., *forh gouiv* mouvant, *un oh gouë*, *gouëf* sanglier Châl. *ms.*, *gouë* sauvage, farouche l'A., *gouë*, *guïff* sauvage Gr., *gouivage* âpreté l'A. *Suppl.*, *er gouivage bleaouëc* le gibier à poil, comme *el lonnëtt Gouë bleaouëc* l'A. v. *venerie*; *é dud gouiv* ses (chers) sauvages *Livr el labourer* 208, *é dud gouiv* 216, *gouïù Histoër sant.* 1896, p. 22, *laké é gouïù ... el lonnet*, (ce coup) jetait la panique parmi les bestiaux, *Foër Vériadek* 22, on prononce aussi *gouëù* sauvage, prompt à s'effaroucher, comme me l'apprend M. l'abbé Buléon. La consonne finale *f*, *v*, *ù* est expliquée par une trans-

formation du γ doux de *goez* (moy. bret. et léon.), gall. *gwydd*, *Rev. celt.*, VII, 152; *Gloss.* 65; Loth, éd. de Châl. 12. Ces changements ne sont pas toujours purement phonétiques, cf. *Notes d'étym.* 91 (n° 61, § 5, 6); on peut soupçonner que *gouiñ*, *gouëñ* sauvage est un mélange de *goué*, *goui* id. avec *guiñ*, écrit *guiw* content *Est* 24, *guiü*, vif, dispos *Foér Vër.* 36, *guiüoh* (cheval) plus vif 13, *guiw* (chanter) gaîment *L. el l.* 222, hors de Vannes *guyou* gai, enjoué *Gr.*, *Gloss.* 307.

Pel. donne *gwif* sauvage comme vannetais, et est tenté de comparer le léon. *gwisl* soliveau, qui serait « un morceau de perche mal poli »; on peut voir d'autres explications de ce dernier, *Mém. Soc. ling.* X 342; V. Henry, *Lexique* 154. Roussel *ms* a, sans indication de dialecte : « *guif*, *guisl*, vif, sauvage, qui a le coup d'œil perçant, hagard » (puis « *guisl*, soliveau, *guilfen* »).

Le nom propre moy. bret. *Le Goeff*, que M. Loth signale comme encore commun près de Vannes et qu'il compare au gall. *gwayw*, bret. moy. *goaff* lance, *Chrest.* 206, me semble être le van. *goëñ*. On lit *Le Goueff*, *Le Goeff*, et aussi *Le Goez*, *Le Goz*, dans *La noblesse bretonne aux XV^e et XVI^e siècles...* par le comte R. de Laigue, Évêché de Vannes, Rennes 1902; cf. *Le Gouezhebeul*, *Le Gobebeul*, *Le Gobebeul*, *ibid.*, = « poulain sauvage ».

Le haut cornouaillais *gouer* (1 syll.) timide, peut être une variante de *goue* sauvage, farouche, et venir également de *goez*, cf. *Rev. celt.*, V, 127; VI, 388, 389; XIV, 308; *Gloss.* v. *astuz*, etc.; *Zeitschrift f. celt. Philol.* I, 243, 244.

A Stival, on dit *permoh gouél* sanglier (pourceau sau-

vage), *lard tal un permoh gouél* (homme) gras comme un sanglier, avec une autre finale (*l* étant pour *r*, qui peut lui-même venir de γ doux, ou de *w* ?).

18. *Doue* a subi bien d'autres accroissements, mutilations ou transformations, soit dans des expressions très familières, qui s'altèrent quelquefois pour la rime, soit dans des jurons qu'on atténue par un sentiment de scrupule, en faisant dévier l'idée primitive par des allusions quelconques, souvent badines; cf. E. Rolland, *Mélusine* III, 566; Gaidoz, *Mél.* IV, 70.

Ainsi l'on dit en haut Tréguier *fi d'ëm Doue* (foi de mon Dieu), cf. *Rev. celt.* XIII, 347, et *fi d'ëm Douel*, en ajoutant parfois : *Mari Nouel*, Marie Noël; en Goello *fi d'ëm douël* et *fi d'ëm douën*; à Pléhédél et Paimpol *fi d'ëm douac'h*. En van. *malab Toe*, *males Toe* s'est abrégé en *malachtou*, *Notes d'étym.* 252 (n° 124, § 4), à Guern *malëchtou*, qui se déforme en *mallistoul*, *Jozon* 23, d'après *toul* trou; en *malin-rous*, 21, d'après *rous* roux, etc.; à Stival, un *l* s'introduit autrement dans le correspondant du trécorois *fi d'ën Doue* (foi d'un Dieu), qui devient *filën Dou*; cf. encore tréc. *fi d'ëm loue* (en ce dialecte *loue* veut dire veau).

La forme *Douse* trouve encore dans *mallac'h Tou* (environs de Quimper), *malles Tou*, Riec, *mallas Tou* Paimpol, *marichou Dou*, Moélan, etc. (Sauvé).

19. Voici d'autres jurons qui ont gardé cette syllabe : *fe da Doue* (foi de Dieu) *Annales de Bretagne* XVIII, 346; *fidoüé* Comb. *ms* IX, 3, *fi doui*, cf. v. franç. *fé Dieu*, par la *fé Dieu*, italien *a fe di Dio*, *Mél.* III, 566, 567.

e gwirionez-Doue hac e fidoüe (en vérité de Dieu et en

foi de Dieu), locutions affirmatives condamnées *Barzou-negou* 1847, p. 151 (cf. *Gloss.* 39), de même que *M'hen touwar va feiz, dre va feiz vad*, je le jure sur ma foi, ma bonne foi. On dit en petit Trég. *me lar gwirione Doue* (je dis la vérité de Dieu).

ma fe da Doue (ma foi de Dieu), *Ann. de Br.* XVIII, 347.

fi d'an otro Doue (foi du Seigneur Dieu), Trég.

fe d'am c'hristen Doue, Trég. (de *kristen* chrétien).

fidouac'h, Feiz ha Breiz 2 août 1879, p. 245 ; *efi-douac'h ive zur* (parbleu bien sûr), *F. ha B.* 25 septembre 1880, p. 319, cf. pour la finale *e feac'h* ma foi, *Alanik* 19, *feac'h* 28.

fi doujen ; *fidem douchon* (rime en *on*), *Kroaz ar Vretoned*, 1^{er} janvier 1905, p. 2 ; *fi douji* ; *fi douchi* (*Lan-vollon*) ; *fé dē doucheq* ; *fi d'em douji* ; *a feiz d'am douchic*, *Hist. ar bonom Mizer* 9.

fi doustik, Léon ; *fi d'ëm dousteik*, Trég., *fé d'am doustek*, *Ann. de Br.* XVIII, 344, 353 ; *fi d'am doustag* ; *fi d'ëm doustak*, Goello ; *fi d'ëm douskat*, h. Trég., voir § 27.

mer d'ëm Douë, Trég ; *mër d'am doustek*, *Ann. de Br.* XVIII, 345 ; *mardouchic* ! *mordieu* ! *Les quatre fils Aymon*, par T. Le Garrec, Morlaix 1900, p. 50.

20. Le commencement de ces trois dernières expressions est emprunté à des jurons français, qui ont aussi fait passer en breton le mot *Dieu* plus ou moins déformé.

On dit en trég. *mer d'ëm Deu*, cf. franç. *par la mère Dieu*, *par la merdé*, voir *Gloss.* 405.

L'auteur des *Bar-ounegou* signale, p. 152, *mardie* et *pardie* comme fréquents, et moins blâmables que « *mogredie*, *teidie*, *Ar vantredie hac ar jarnedie* ».

On reconnaît là *par*, *maugré* (cf. fr. *maugrebleu*, *Mél.* IV, 113, 114), *tête*, *ventre*, *je renie*.

Mar- alterne quelquefois avec *mor-*, qui doit être le franç. *mort*, dans les combinaisons suivantes : *patedie marnon*, *Trajedî Jacob* 117 ; *par la tete mornon*, *Trajedien sant Guillarm condit deus a Poetou, Morlaix* 1815, p. 24, 29, 85, *pa la tette mornon* 9 ; *pale vantro mornon* *Guill.* 94 ;

palajarni-marnaon, *Jac.* 19, *palajarni-marnaon* 56 ; *pa le garnin mornon*, *Moys.* ms. 114, *pa lé garnin*, *Jac.* ms. 40, *palle garnin mornon* 8 ; *palasacre mornon* ! *Cognumerus et sainte Tréfine*, éd. A. Le Braz, Paris 1904, p. 56 (traduit « par la sacrée mort, non ! » p. 57) ;

vantro tete mornon, *Guill.* 29 ; *vantro sacre mornon*, *Guill.* 30, 33-35 ; *pal lemorbiach*, *Vie de saint Laurent*, ms. A. Le Braz, *Textes bretons inédits pour servir à l'Histoire du théâtre celtique*, Paris 1904, p. 25 (prononcez *-biac'h*, cf. § 28) ; *mortleur*, *Guill.* 74 ; *morjin*, *Alanik* 75.

Cf. fr. *mordi*, *morgoy*, *morgué*, *mardi*, *mardieu*, *margué*, *par la marguienne*, etc. *Mél.* IV, 113-115 ; et aussi *sacre-mort* 114, qui a donné lieu à cette plaisanterie de Creuzé de Lesser (*La Table ronde*, ch. XIV) :

Dinadam, sombre encor,
Disait tout haut : Sacré-mor ! Sacré-mor !
Eh ! mon ami ! mon Dieu, comme tu jures !
Lui dit Tristan ; sais-tu que c'est fort mal ?
— Moi ! je redis le nom de mon rival :
Ah, Sacré-mor... ! Il faut être sincère ;
Qui dit ce nom a l'air d'être en colère.

21. *Par-* se retrouve dans :

pardie (3 syll.), *Buez ar pévar mab Emon*, 1866, p. 54,

82, fr. *pardié*; *parbleu*, Jac. 41, Jac. ms 21, *par bleu* 70, fr. *parbleu*, Mél., IV, 113; *parbleur* Jac. 34, *Buez ar p. m. E.* 256, van. *parbieurr* « parbieu » l'A., *Suppl.*, cf. plus haut *morbleur*, fr. *morbleure* Mél. IV, 115; *vantrebleur*, *Sarm.* 6; *pardien* 3 s., Guill. 6, *par dien* Mo. ms. 213, 225, fr. *pardienne*, Mél. IV, 114; *par bien* 3 s., Jac. ms. 59, Mo. ms. 216.

Par se montre avec l'article français dans *palatetibie* Mo. 159, d'où par assimilation *patatetibie* 181, 275, et par abréviation *patedie* : *da douet patedie* (le roi vint) à jurer par la tête Dieu (que...), 161; fr. *par la testebieu*, *par la tétiguié*, Mél., VI, 113, 114.

Variantes de la première forme : *pa lé teté bien*, 6 s., Jac. ms 92; *palé teté bié*, 6 s. Mo. ms 133; *pa leteté biez*, 121. Le représente l'article masculin, qui paraît régulièrement dans *palevantremichaon* Mo. 276 (cf. fr. *sapremouche*, Mél., IV, 115, languedocien *pardinch*, *pardincho* Mistr.). Cf. *ventre palé teté*, Mo. ms 214; fr. *ah! tête! ah! ventre!* Mél., IV, 114; *pa le vandre jarni*, Guill. 79; *palejarnibie*, 6 s. Mo. 211; 5 s. 167; *palé jarnin bie*, 6 s. Mo. ms 158, *pale jarnin bié* 5 s. Mo. ms 124, *pal é jarnin san bleur* 212.

Inversement, le fém. remplace le masc. dans *pala vandre saint gris*, Guill. 76, *pala vandre sain gris* 78, *pala ventre sain gris* 86; *pala sandier* 90; cf. fr. *par la sang*, *par la sangbieu*, Mél., IV 113, *par la sanbleu*, *par la sambleu*, *par la sanguoi*, *par la sanguienne*; de *par la ventrebieu*; *par la jarniguié*; *par la mort*, *pelamor*, 114, etc.; *saint-gris*, *par la vertu saint-gris*, 113, *ventre saint-gris*, Chevaldin, *Les jargons... de Pathelin* 183, 184.

On trouve *pour* seulement dans *pour Dieu* 3 s. Mo. ms

198, pour Dieu, au nom du ciel (je vous en prie...), fr. *pour Dieu*.

22. Tête donne lieu à *tétebie*, 4 s. Jac. 23, 70; *tête bie* Mo. ms 232, *teté bie* 166; *tété bién* Jac. ms 11, *tete bien* 52; fr. *tétebleu*, *téteguié*, *testiguié*, etc., Mél., IV, 113, 114.

23. *Ventre* a donné *vantrechou* Guill. 91; *vantrejarnibie* Mo. 276. Il y a aussi *vantrefin* Jac. 113, où la terminaison doit être le franç. *fin*; *vandre d'or Mahomet* (par notre Mahomet, juron d'un païen), Guill. 81.

Vantrechou est formé comme le fr. *vertuchoux*, *vartuchou*, *tuchou*, *jarnichoux*, *sacréchoux*, Mél. IV, 113, 114; cf. Chevaldin, *Les jargons de la Farce de Pathelin*, 183, 184; « par la vertuchou, voilà un excellent pâté » (Contes de Perrault); *vertuchou* de femelle ! J.-B. Rousseau, *Épigrammes*, IV, 15.

Bouldachou ! *Kroaz ar Vretoned*, 1^{er} oct. 1905, p. 2, col. 3, est peut-être différent. La première syllabe rappelle *boul c'hurun* ! (boule de tonnerre), à Plozévet (Sauvé).

24. *Je renie* paraît dans *charnin bien* 4 s. Jac. ms 60; *jarnigoa* ventrebieu, morbleu Troude, *jarni-goa* sac à mille bombes ! J. Moal, *Suppl.* au dict. de Troude, 145; cf. *jarni-diaoul* « interjection en belle humeur » Troude, de *diaoul* diable; *Charny Sacré*, *Textes bret.* 24, *charny* 26; fr. *je regnyebieu*, *jerniguié*, *jarnigoix*, *jarniguié*, *jarnin*, Mél., IV, 113, 114. Les dérivés *jarneou* jurements, *jarneal* part. *jarneët* jurer, *jarneour* jureur Gr., *jarnéer* Kanaouennou *santel* 1842 p. 194, ont pris l'e des synonymes *sacreou*, *sacreal*, *sacreër*, *sacreour* Gr., voir § 26. M. du Rusquec, *Nouveau dictionnaire* 1895, donne *jarnéou*, *jarnéal* et *charnéal*, *jarnéer*; il tire à tort *jarni-*

-goa de goa malheur, et en rapproche « *jarnigotal*, vn. Tourmenter » qui, s'il est bien observé, tient plutôt à quelque formation comme le haut bret. *fournigoter* fouiller, harceler, par exemple à coups de parapluie (Saint-Brieuc). On lit *charné* action de jurer, Comb. ms. VI, 18: *Chétu-ben en-dra-bell el lé, hag er charné, Hag ô toûi Doué* « Le voilà qui déteste et jure de son mieux, Pestant... » Voir § 26.

25. La finale de -*marnaôn*, -*mornaôn*, -*mornon* serait-elle le franç. *nom* ? Il a donné par ailleurs : *noñ de Die*, et par atténuation de *Die*, h. Trég., Gloss., 327; *noñ dē Gieu*, Κρυτάδια VI, 22; *noñ d'en dision*, et *noñ d'en dision Doue* (où *dision* vient du franç. *malédiction*, voir *Mémoires de la Société de linguistique*, X, 329, 330), et un verbe dérivé dans *sacreal a nondeal* sacrer et jurer, *Mis Mari*... Perrot, Landerneau (1859), p. 159; cf. *jarneal*.

Je ne trouve pourtant en franç. cette syllabe avec *mor-* que dans un autre sens : *mort non pas de Dieu*, *mort non pas de ma vie* (cf. *mort de ma vie, par la mort de ma vie*), *Mél.*, IV, 113; *la mort non pas de ma vie* 114; cf. *mordiable, par la morguiable*, 113, 114 (d'où van. *mordiabl' forh tuem é* « male peste qu'il fait froid » Châl. ms.); on peut rappeler aussi *par la mordonbille* (par la mort d'un Dieu), *par la jarnonce* (je renonce), 114; à Valenciennes *saquernon pas de ma vie*, 115. La finale *aoñ* est rare en Tréguier et y sent l'argot, cf. *Rev. celt.* XIV, 284; XV, 342; je ne vois pas de mot où elle vienne de *oñ*.

26. Le P. Grégoire donne : « jurement parce qu'il y a de plus sacré (fort ordinaire entre Morlaix et Chateaulaudren, entre Carhaix, et Quintin.) *Sacr-sic-sacr. sac-sic-*

sac » ce qu'il explique par *sacr-seiz-sacr* d'après *ar seiz Sacr, ar seiz Sagr* les sept sacrements¹; *sacreal*, van. *sacreiñ* jurer par les choses sacrées, *sacreër* pl. *yen*, van. *sacrour* pl. *sacreryon* celui qui le fait, *sacrérez*, van. *sacrereah* action de jurer ainsi. On lit *ho sakreal* les blasphémer, *sakré* blasphème (et *jarné* id.) *Kanaou.* 193-195 = *Kantikou*, 1865, p. 216-219. Certains composés de *sacré* ont reçu une application spéciale. Sur *sakredie*, *sakerdie*, voir Κρυτ., VI, 56; VIII, 297; sur *sakre mil*, tout à fait semblable, *Notes d'étym. bret.* 52 (n° xx, § 14).

Sakre toner (sacré tonnerre) est un juron individuel, *Rev. celt.*, VII, 38; cf. *Mél.* IV, 355. On lit *saperbie*, *Pipi gonto* 17; cf. franç. *saperbleu*, *sabrebleu*, *Mél.* IV, 115, *sarpedié* 114, dans le Midi *sabre-pardincho*, *sacrebleu* *Mistr. Saprr buzuk, Kroaz ar Vr.* 20 août 1905, p. 1, col. 1, a pris la forme de *buzuk* vers de terre.

Sac'h an dien, *F. ha B.* 18 sept. 1880, p. 308; 25 sept. 1880, p. 318, doit être un remaniement du franç. *sacredienne*, cf. *sac à papier*, etc., *Mél.* IV, 155; *sac'h an dien* voudrait dire en breton « sac de la crème ». De même pour *sac'h ar bier*, *Rimou ha goulennou* 41, qui signifierait « sac de la bière ».

On peut voir encore des déformations de *sacré* dans *sator* « que diable ! peste soit ! » que Troude donne comme cornouaillais, ainsi que *sator-damez* « peste soit » qu'il déclare douteux; Milin *ms* ajoute à ce dernier *sator dampet*, et par ailleurs « *sator-stoker* ! excl. Bon Dieu puissant ! grand

1. Je croirais plutôt à une répétition différenciée, comme celle qu'on trouve s. v. *cause* : « pour la cause que je ne puis, je ne dois ou, je ne veux dire. *Rac. rac-ric-rac.* »

Dieu ! » ; M. du Rusquec a *sator* et *sator damez* ; on lit *sator dero* Perrot, *Alanik al Louarn*, Brest 1905 p. 25 ; cf. aussi *jadorgoaë*, § 8. De même pour *chan̄tre* morbleu, *chan̄tre-stolikenn* morbleu, corbleu¹, sabre de bois, Trd, *chan̄tre goae*, *chan̄tre godellik* Mil. ms, dont j'avais cherché l'origine dans le franç. *diantre* (J. Moal donne *diantre* *diantre* ! peste ! fi donc !). *Dampet* veut dire damné, cf. *Rev. celt.* XVI, 317 (à Lannion *dampred a vo* « il sera damné », juron) ; *stoker* trébuchet, *stoliken* oreille de soulier, etc., *godellik* petite poche ; peut-être *damez* est-il (Notre) *Dame*, cf. *Gloss.* 142, ce qui aurait contribué au changement de *k* en *t*. Cf. ancien franç. *Nostre-Dame*, *Tredame*, *Sainte-Dame*, *Mél.* IV 307. Les consonnes de *sator* se retrouvent d'ailleurs dans *sartibois* ! Paul Arène, *Les haricots de Pitalugue* (*Almanach de 1904*, p. 135) ; et la nasale de *chan̄tre* dans le savoyard *chan̄crö*, en français local *chancre*, interjection de dépit ou de colère, dont on fait par euphémisme *chan̄prö* et *chan̄pêtrë* (Constantin et Désormaux, *Dict. savoyard* 1902 ; les auteurs n'y voient que le franç. *chancre* ; *ch* représente *th* anglais dur).

Tredir morbleu, corbleu Trd, *trédir* du R. (qui l'analyse « *tré* complètement, *dir* acier ») peut remonter au franç. *crédié* ; il rappelle, d'autre part, *tredin*, *tredinse*, anciennes altérations françaises de (*nos*) *tredame*.

27. Grég. donne *pardinac'h*, *pardistac'h* avant *par-goay* pour traduire « par-goi, ou pardi, sorte de serment burlesque » ; on lit *pardistac'h* dans l'almanach du P. Gérard,

1. A la famille de ce mot français peuvent se rattacher *kordenn* corbleu ! *korn butun* morbleu ! J. Moal, qui veulent dire d'ailleurs « corde » et « pipe à tabac ».

p. 27. Ces mots ont une finale inconnue de la prononciation française, et qui se retrouve dans *fidouac'h*, *efidouac'h*, etc., § 18, 19, 28.

Pardinac'h se rattache au franç. *pardine*.

Pardistac'h rappelle le méridional *pardis*, *pardisco* (Mistral) ; cf. *fi d'am distag*, Trég. (et le mot *distag* détaché). Nous avons vu plus haut *fi d'am doustag*, *fi d'ëm dousskat* ; cf. dans le Var *parbousco*, *parbousque*, Mistr. *Fi doustik* et *mardouchic* (§ 16) ont une terminaison diminutive, cf. gascon *pardinet* Mistr.

28. *Fi d'ëm bie* (ce mot en deux syl. avec accent sur l'i), *fi d'ëm biac'h*, h. Trég. ont pris des formes du fr. *Dieu* ; on dit aussi *fidëmma bie*, voir le § suivant. On peut ajouter *fi d'ëm dë*, juron de bonne femme en Goello, et *fi d'ëm do* qui doit en venir, et qu'on regarde comme plus élégant.

29. L'influence de divers mots bretons de forme voisine de *Doue* (cf. *fi d'ëm loue*, § 18) s'aperçoit clairement dans *fi d'am bue*, Trég. (*bue* vie) d'où *fiden ma bue* (foi de ma vie), *fidëm krogilhen ma bue* (foi de la coquille de ma vie), La Roche-Derrien ; d'où *fidëm krogilhen ma iskern* (mes os), *fidëm krogilhen ma ine* (mon âme). *Fi d'ëm* finit par faire l'effet d'un mot unique ; on l'emploie même seul, en haut Trég., comme menace plaisante à en enfant, en feignant d'être en colère.

Fi d'an otro person (foi de monsieur le recteur), a dû succéder à **fi d'an otro kure* (foi de monsieur le vicaire), dont le dernier mot ressemble à *bue* et *Doue*.

Fi d'ëm daouzek, Goello est formé d'après *daouzek* douze ; *fiden daoula*, d'après *daou la* deux ans.

Fe d'am zouben, Pipi gonto 6, rappelle *zouben* soupe ; on trouve, d'autre part, à Valenciennes, *saquerdoupe* et *saquerdoupe* et *l'tripe*, *Mél.*, IV, 115, plaisanterie suggérée par *double* et *triple*.

J'ai entendu en Tréguier *fi d'ëm bisiklaou* dont le dernier mot (= mésange) offre quelque ressemblance avec des formes citées § 27, 28.

30. Un mot énigmatique *dibi* paraît dans *fi d'ëm dibi* ; *fi d'ëm dibi daouzek*, Goello ; *fi d'ëm dibi dënë* ; *fi d'ëm dibi dëno* ; on dit aussi *fi d'ëm dënë*, *fi d'ëm dëno*, Goello. On le retrouve avec *males* (malédiction), dans *males tibi*, *males tibi denoñ*, et par ailleurs dans *saperdibidore* (cf. *fi d'ëm dero*). Je crois que ce sont simplement des syllabes insignifiantes souvent employées à la fin des refrains et dont les dernières viennent du franç. *-aine* ; voir *Rev. celt.*, XVI, 178, 179.

Une origine analogue est possible pour *doujen*, cité § 19, comme le montre cette formule enfantine, connue en Tréguier :

Dibedoup !
'Mañ ma c'haz o neañ stoup,
Ha ma c'hi o tibunañ
O c'hortos e skulad da yinañ.
Dambédibedoujën !

Dibedoup ! mon chat est à filer de l'étope, et mon chien à dévider, en attendant que son écuellée froidis. *Dam'bédibédoujeune !*

Cf. les variantes données par Quellien, *Chansons et danses des Bretons* 209 (*dibi doub*) et par Luzel et A. Le

Braz, *Soniou Breiz-Izel*, I : *dipi ha dip*, *ha doup ha doup* (12), *dip ha dipa*, *dipadoup* (14), *dibidoup* (14), *tamtibi-doujen*, *tamtibidei* (16). M. Vallée m'en a communiqué une autre : *dib ë dib ë dib*, *dib ë dib ë doub*. Cela rappelle la ronde de Haute Bretagne :

Labedibedou j'ai mal au ventre,
Labedibedou j'ai mal partout,
Labedibedou, labedibedou !

et cette devinette trécoroise, où les pattes et les oreilles d'un lièvre reçoivent des désignations si imprévues :

Peder dibedibedipës,
Diou wibewibewipës,
Hag eur lost besk 'n ou mesk.

Quatre pattes, deux oreilles, et, au milieu, une queue écourtée. On peut citer encore *bourdadip*, hop ! onomatopée d'un saut (du renard hors du puits) *Ann. de Bret.* XVIII, 519.

31. Le nom de Dieu s'ajoutait en moyen breton à des interjections : *allas Doe ! ach Doe ! ah Dieu !* mod. *ayou-douë* « ahi, interjection de douleur », Grég., voir *Rev. celt.*, XVI, 185, 186 ; cf. l'italien *deh*, hélas, d'un vocatif latin *Dee*. Je crois que *ach Doe*, c'est-à-dire *ac'h Doe* existe encore, sous diverses formes, au sens de « mon Dieu », « c'est que », surtout au commencement d'une réponse explicative. On dit en Tréguier *atoe*, *àtoue*, *atoen*, *antôe*, *toue*, à Lannion *atoñ*, à Gurunhuel *atoue*.

On trouve en van. *atou* (eh bien) dans les *Cantikeu*

spirituel 1804 p. 39, = *Choëge nehué* 1829, p. 48; en d'autres dialectes *ato* dans le *Mystère de saint Crépin et de saint Crépinien*, f° 25 (*Rev. Celt.* XXVI, 306); *atô* Comb. II, 5 (*Mé a zô Lôgoden. Atô, viv ar razed* « Je suis souris; vivent les rats! »); *toue*, Κρυπτ., VIII, 292; *Saint Guennolé*, par Le Garrec, Morlaix 1901, p. 2 (ma foi!); *atô, Kroaz ar Vretoned*, 15 oct. 1905, p. 3, col. 1; *entoue*, 7 mai 1905, p. 1, col. 1; *etou zur*, 1^{er} mai 1898, p. 2 (avec *zur* sûrement).

Une addition moins claire se montre dans *toue zañ*, Plouezec, *toue zaññ*, *atoue zoññ*, Langoat, Pleudaniel; on dit aussi *atozan*. C'est sans doute à cela que pensait l'abbé Étienne, quand il signalait *'zan* comme une expression difficile à expliquer, *Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, Congrès celtique international*, Saint-Brieuc, 1868, p. 307. Il y a une variante *za*, comme me l'apprend mon excellent ami, M. François Vallée, qui en donne cet exemple : *Hennez eun den a fésou ! atoe za !* celui-là un honnête homme ! allons donc ! Je pense que c'est la plus ancienne forme, et qu'elle représente un moy. bret. **ach Doe za*, de *za* donc, voir *Dict. étym.* v. *exa*; *Gloss.* 154, 263.

Le dernier élément se présente seul, *Kr. ar Vret.*, 20 août 1905, p. 1, col. 1 : *Pelec'h ? — N'eo ket red d'in laret d'ac'h.* — *En ti Vari C'hraziou 'zan ?* Où ? — Je ne suis pas obligé de vous le dire. — Chez Marie Graziou, sans doute ? Les locutions comme *erru out adarre ze za c'hout !* te voilà donc arrivé; *te zo braz, ze za c'hout !* que tu es grand (Carnoët) finissent, je crois, par *ze za c'hout* « cela donc tu es »; une analyse *ze z(o) ac'h out* « c'est

cela que tu es » supposerait un mélange hétérogène du léonais *z'* et du trécorois *ac'h*, sans parler du solécisme *zo* pour *eo*.

Le changement de *d* en *t* est justifié phonétiquement, à cause du *c'h* précédent.

32. Il n'en est pas de même dans le léonais *atié* (2 s.) adieu, mot toujours écrit ainsi dans la traduction manuscrite des fables de La Fontaine par Combeau (livre I, fable 9; VII, 10, 12; IX, 2). Un renforcement semblable s'observe dans le moy. bret. *cloutegelofle* clou de girofle, *Gloss.* 108. Les autres formes bretonnes du franç. *adieu* sont passées en revue *Études d'étym.* 55-59 (n° XXII); ce sont : moy. br. *adieu*, *adiu*, *adeo*, mod. *adiu*, *adieu*, *adie*, *adeo*, van. *adiñ*, *adeu*, *adieu*; dans le langage des enfants *ada*. Ajoutons encore que *adieu* a trois syll., *Trag. s. Guillarm*, 77, *Textes bret.* 15 (2 syll. 15, 20); qu'on lit *adiou* (2 syll.), 7; dans Châl. *ms.* v. *séparer* : *pequer glaharus e ou adeu*, combien tristes sont leurs adieux, et que l'enfantin *ada* existe aussi en vannetais au sens d'adieu, et dans *damb ada* allons nous promener (Stival).

33. Grég. donne : « Le Juif errant, ou que le peuple suppose tel. *Ar boudedéau* »; Cillart « Le Juif-errant (fable) *Enn dedeu* »; D. Le Pelletier « *Boudet-ew* : ... nom que le menu peuple donne au prétendu Juif errant, qu'il croit courir sans cesse par le monde, sans parler ni communiquer avec personne. C'est apparemment à cause de ce silence morne, qu'on le nomme *Boudet-ew*; ce qui veut dire qu'il se retire chagrin et mécontent des autres, comme effrayé, épouvanté et maltraité. Le peuple ignorant et superstitieux a attribué à un seul Juif ce qui

est arrivé à toute la Nation ». Cet article est complètement faussé par la prévention étymologique.

Bullet décompose *boudedeau* en « *Bouda*, murmurer; et *Deau*, Dieu », parce qu'on « lit dans l'histoire fabuleuse du Juif errant que ce Juif murmura contre Jésus-Christ, lui dit des paroles désobligeantes »; il écrit aussi *Boudetew* et en conclut que « *Tew* et *Deau* sont synonymes ». Il y a là une lueur de vérité : la dernière syllabe (qui n'est jamais *-tew*, mais *-dew*) veut bien dire « dieu », et elle est précédée d'un verbe, celui qui répond au bret. *bouta* pousser. Mais ce n'est pas un composé celtique ou breton.

M. du Rusquec a vu dans *boudédéo* le grec « *ποδίσω* marche », puis un composé de « *boud*, sorcellerie et *Doue* Dieu », ce qui est moins inexact.

La chanson intitulée *Histor admirabl demeure ar Boudedeo* (Morlaix chez Lédan, 8 p.) emploie ce mot avec l'article, au titre, à la strophe 1, et p. 4, str. 3 (où *ar Boudedeo* a cinq syll.); et sans article, p. 2, str. 6; p. 7 str. 3 (son nom primitif était *Absarius*, str. 2); il n'est pas fait d'allusion étymologique. Sauvé, *Proverbes* n° 929 et 930 donne deux expressions proverbiales où le nom est *Boudedeo*. Il cite un article où G. Paris (en 1869) rapprochait ce mot du lat. *Buttadeus*, qui lui-même serait un composé de Thaddée. On sait que ce sujet fut ensuite repris par le maître dans deux études de 1880 et 1891 que reproduit la publication posthume *Légendes du moyen âge*. La finale du bret. *Boudedeo* lui suggère un emprunt italien (*Buttadio*, *Buttadeo*), p. 181, 188. Mais *adiou* donnant en bret. *adeo*, comme on vient de le voir,

Boudedeo représente régulièrement le franç. *Boutedieu*, qui, selon la conclusion de G. Paris, est la forme originale (p. 220, cf. 193). J'ai tiré *Boudedeo* et ses variantes (petit trégorois *Boueddi*, à Lanrodec *Bourdedew*, van. *enn Dedeu*) du lat. *Butadeus*, *Gloss.* 336, mais la forme latine est plutôt *Buttadeus* (*Lég. du moy. âge* 189, 190), qui eût donné **Bouzedeo*, van. **Bouhedeu*. Le bret. n'a pas gardé conscience du sens primitif, « qui pousse Dieu », sans quoi il eût conservé le *t* de *bouta*.

34. Sur le tréc. *chas-de-Dië* suisse, *bedeau*, massier, en argot de La Roche-Derrien *grifoñn c'houez Doue*, voir *Rev. Celt.* XVI, 213; *Études d'étym.* 48 (n° XX, § 2).

Pour appuyer sur l'idée de beauté ou sur celle de ressemblance, on dit en trégorois, par exemple : *eur vrâ dē Diou roben zo gañli*, elle a une robe superbe; *memes tra dē Dieu* ou *de Diou*; *koñform dē Dieu* ou *dē Diou*, tout à fait semblable. Le breton *Doue* est plus fréquent dans des emplois de ce genre, cf. *Rev. celt.*, IV, 152; *memes tra Doue*, *memes Doue tra*, ou *memes tra Doue koñform* tout à fait la même chose, *Mém. Soc. ling.* X, 330; *hañval Doue tra* absolument la même chose, Pontrieux, cf. l'explication de *sakre mil* tout semblable, *Études d'étym.* 52 (n° XX, § 14); *un ebad-Douë eoe glêvet o parlant goasgoñmaich* « il parle gascon, . . . à charmer » Gr., etc. On trouve de même en français : *Pur tut l'or Deu ne voëll estre cuarz*, Chanson de Roland, v. 888; *un temps de Dieu* (un temps charmant), La Fontaine, édit. des Grands Ecrivains, IV, 335; « belle serrure de Dieu », Bonaventure des Périers, 45^e nouvelle; La Monnoye, remarque à ce propos : « Rien n'est plus commun dans

la bouche des bonnes vieilles que ces espèces d'hébraïsmes : *Il m'en coûte un bel écu de Dieu ; Il ne me reste que ce bel enfant de Dieu ; Donnez-moi une bénite aumône de Dieu*. Quelquefois aussi dans un sens tout ironique, on dira : *Je n'ai gagné à son service qu'une belle sciatique de Dieu*. » Il y a là quelquefois un reste de juron, comme on le voit par le passage de la 9^e nouvelle du même : *les bons tours, de par Dieu !* L'ironie est aussi admissible dans certains cas, cf. le franç. *grâce à Dieu* (imité dans *froüez a so ér bloaz-mañ, grac-doüe* il y a abondance de fruits cette année Gr.), mais l'addition du mot Dieu peut finir par noter vaguement l'extension, l'intensité, comme dans l'ital. *eziandio* (= *etiam deus*) encore, même. Cf. petit trécorois *n'e ket braz Doue* il n'est pastres grand ; *muiañ Doue m'helle*, ou *muiañ ma Doue belle*, le plus qu'il pouvait ; *vilañ Doue tra belle*, (il leur faisait) le plus de mal qu'il pouvait ; *her dë Doue hallañ* tant que je puis (*Gloss.* 318 ; provençal *tant que de Diéu pòu* de toutes ses forces, *tant que Diéu poudian* tant que nous pouvions, Mistr.) ; *ha posubl ve digant Doue* « serait-il Dieu possible » *Gwerziou Breiz-Izel*, I, 330 ; pet. tréc. *sort Doue 'c'houle* (il avait) tout ce qu'il voulait ; *hennex a ra peñ Doue a gar a labour*, il fait du travail tant qu'il veut ; *hoñnex a ra ardo peñ Doue 'gar*, elle fait des grimaces, des minauderies tant qu'elle veut ; *baondé Doue*, ou *baondé 'n otro Doue* tous les jours que Dieu fait, *bop pla Doue* toute l'année, *'pad an dé Doué*, *'pad an Doue dé*, *'pad Doue an dé* durant tout le jour (prov. *tout lou franc jour de Diéu, tout lou franc diéu dōu jour, tout lou sant diéu dōu jour*, où M. Mistral conjecture inutilement une altéra-

tion du gascon *dio jour*) ; ordinal *Doue, derc'hmad Doue* toujours, continuellement (prov. *Diéu long-têms* bien longtemps), *biken Doue, biskoaz Doue* jamais de la vie ; *dalek Doue ma zoññ 'n anjelus* dès que sonne l'angélus (espagnol *en amaneciendo Dios* dès qu'il fera jour) ; *brema-souden doué* à l'instant même Mo. *ms* 134 ; cornouaill. *darbet Doue 'oe d'eañ* il a été tout à fait sur le point de ; *na welañ eun Doue taken* je ne vois goutte, etc. Cf. encore ces deux vers que j'ai recueillis d'une chanson populaire : *Eun dénik bihen ha griz i varv, Me garje Douë 'viije marv* un petit homme à barbe grise, je voudrais bien qu'il fût mort ! Dans plusieurs de ces cas, la syntaxe paraît étrange : *Doue*, qui joue le rôle grammatical d'un adverbe, est construit avec plus de liberté qu'aucun autre mot. Ce n'est pas, d'ailleurs, un fait spécial au breton, comme le montre plus d'un des rapprochements méridionaux qu'on vient de lire.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

